Le Mans Université

Service des Affaires Générales et Juridiques

Affaire suivie par :
Violaine DUMUR ou Carla FERNANDEZ
02.44.02.21.09 ou 02.44.02.21.04
ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 23 septembre 2022

Objet : Convocation et Ordre du jour du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés au Conseil d'administration de l'Université qui se tiendra le :

Jeudi 29 septembre 2022 à 14h00
Salle 201 de la Maison de l'Université

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Délibérations, informations et débat d'orientation général**

1.1 Ressources humaines

1.1.1 Campagne d'emploi 2023 : postes d'enseignants du second degré et discipline contingentée **(vote)**
1.1.2 Actualisation des fonctions donnant droit à la NBI et lacement du groupe de travail « recensement de nouvelles fonctions » **(vote)**
1.1.3 Présentation des lignes directrices de gestion de la composante C2 du RIPEC **(vote)**
1.1.4 Cadre des modalités d'accueil des alternants au sein des services de l'Université du Mans **(vote)**

1.2 Recherche

1.2.1 Dispositif de bourses d'accueil pour des chercheurs invités (BACI) dans le cadre des activités de l'Institut d'Acoustique – Graduate School **(vote)**

1.2.2 Dispositif de soutien financier pour des chercheurs et des intervenants Advanced Lecture Institut d'Acoustique (ALIA) pour l'année universitaire 2022-2023 dans le cadre des activités de l'Institut d'Acoustique – Graduate School **(vote)**

1.2.3 Dispositif d'attribution de bourses d'excellence du Laboratoire Manceau de Mathématiques pour des étudiants inscrits dans le parcours « Modélisation Aléatoire Avancée » du Master 2 Actuariat pour l'année universitaire 2022-2023 **(vote)**

1.2.4 Convention de renouvellement du GIS Institut des Amériques pour la période 2023-2027 **(vote)**

1.3 Thématiques transverses

1.3.1 Désignation des représentants du sous-collège des représentants des personnels du fondateur au sein de la fondation de l'Université du Mans **(vote)**

1.3.2 Bail commercial en état futur d'achèvement sous conditions suspensives conclu avec la Société Acoustinov dans le cadre du Technocampus acoustique et matière et son avenant **(vote)**

1.3.3 Budget Annexe **(vote)**
1.3.4 Concours de nouvelles 2023 à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines **(vote)**

1.3.6 Conventions, subventions, tarifs et cotisations **(vote)**
1.3.7 Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président **(information)**

1.3.7.1 Conventions

1.3.7.2 Subventions

1.3.7.3 Tarifs

1.3.7.4 Cotisations

2. Questions diverses

Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) au plus tard le ***26 septembre 2022.***

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pascal LEROUX